



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

COMITE RÉGIONAL DE L'ALIMENTATION

24 mai 2019

Ordre du jour

9h00 - 9h15	Introduction > Préfecture de la région de Guadeloupe
9h15 – 9h20	Présentation des orientations du nouveau programme national de l'alimentation et de la santé (PNAN) > Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) > Agence régionale de Santé (ARS)
9h20 - 9h50	Point sur les actions menées depuis la dernière réunion du CRALIM et sur les nouveaux projets en cours > Tour de table
9h50 - 10h	Présentation de la loi EGAlim > Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)
10h - 10h40	Discussion autour de l'approvisionnement de la restauration collective
10h40- 10h50	Présentation du projet NUTWIND > Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) Présentation du projet DIAG'Alim > Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) > Université des Antilles (UA)
10h50 - 11h	Point sur les Projets alimentaires territoriaux en cours en Guadeloupe > Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF)
11h – 11h30	Discussion sur les orientations et priorités à donner à la politique de l'alimentation en Guadeloupe > Participants
11h30 – 11h45	Points divers
11h45 - 12h00	Conclusion > Préfecture de la région de Guadeloupe



Le programme national de l'alimentation et de la nutrition

DAAF : Marie-Flore DOYEN – marie-flore.doyen@agriculture.gouv.fr

ARS : Lionel BOULON – lionel.boulon@ars.sante.fr

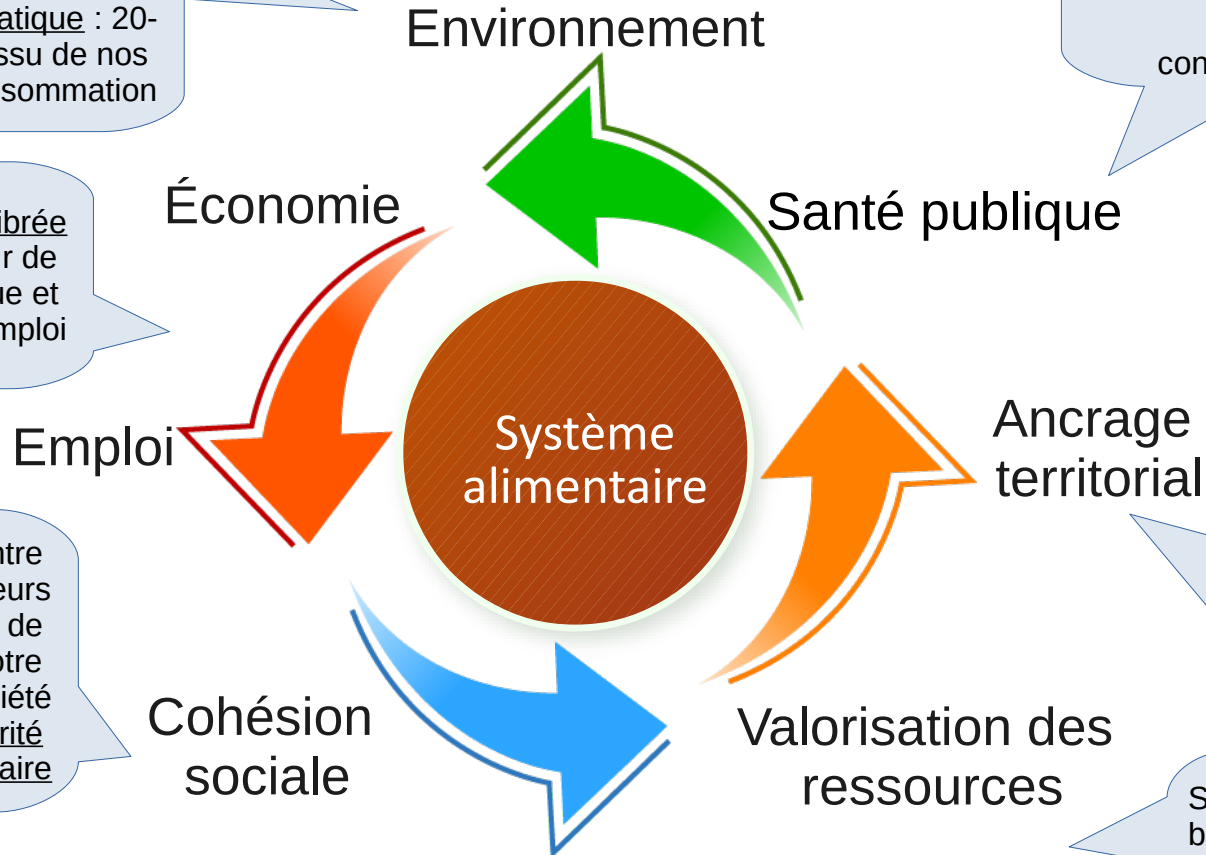
L'alimentation et la nutrition à la croisée des enjeux

Pollution chimique, de nos corps, des sols et des eaux
Changement climatique : 20-30 % des GES issu de nos mode de consommation

Chaîne de valeur déséquilibrée
Tissu alimentaire porteur de développement économique et d'emploi

Renforcement des liens entre producteurs et consommateurs
Rôle structurant de l'alimentation dans notre société
Lutte contre précarité alimentaire

Surpoids : 50 % des adultes et 17 % des enfants
Diabète : augmentation des prévalences
Gras, sel ; sucre : consommation trop élevée



Patrimoine alimentaire, terroirs, gastronomie, identité
Localisation des systèmes alimentaires
Gouvernance territoriale de l'alimentation

Système alimentaire basé sur ressources non renouvelables (pétrole, phosphore etc.)
Économie circulaire

Un programme national de l'alimentation et la nutrition

Consolider la cohérence dans les politiques publiques en lien avec l'agriculture durable, l'alimentation et la nutrition

Six axes de travail :

- 1) Une alimentation favorable à la santé pour tous
- 2) Une alimentation plus durable et solidaire
- 3) Une plus grande confiance dans notre alimentation
- 4) Une pratique au quotidien de l'activité physique tout en limitant les comportements sédentaires
- 5) De meilleurs dépistages et prises en charges des pathologies liées à la nutrition
- 6) Nos territoires en action

Programme national de l'alimentation et de la nutrition

5 ans

40 M€

MAA

Programme national pour l'alimentation (PNA)

Non finalisé

➔ Un objectif

FAIRE DE NOTRE MODÈLE ALIMENTAIRE UNE FORCE POUR L'AVENIR

➔ Trois axes de travail

LA JUSTICE SOCIALE
L'ÉDUCATION ALIMENTAIRE DE LA JEUNESSE
LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

➔ Deux leviers transversaux

Projets Alimentaires Territoriaux

Restauration collective

MSS

Programme national nutrition santé (PNNS)

L'alimentation en santé : une composante de la politique nutritionnelle

1- Une politique justifiée par l'état nutritionnel de notre population, et donc par son état de santé

a. (moitié en surpoids, un quart en obésité)

b. forte prévalence du diabète, de l'hypercholestérolémie, de l'HTA, de l'asthme

2- Le PNNS : un document de planification au service des comportements alimentaires sains (3ème vers le 4ème à paraître au mois de Juillet 2019)

3- Le PRNS « Plézi Boujé –Plézi Manjé – 100% Santé – 100% Plézi » une politique interinstitutionnelle visant :

a. changement de comportement

b. mise en œuvre par un réseau

c. financé par le FIR Prévention 1,2 M en 2018



Point sur les actions menées et les nouveaux projets en cours

Tour de table



Point sur la loi EGAlim

DAAF : Marie-Flore DOYEN – marie-flore.doyen@agriculture.gouv.fr

États Généraux de l'alimentation en 2017

14 ateliers organisés en deux chantiers consacrés à la **création et à la répartition de la valeur** sur le thème de l'**alimentation saine, sûre et durable**

Loi EGAlim promulguée en novembre 2018

Discussion en
cours sur
l'adaptation aux
DOM

Objectifs :

- 1) payer le juste prix aux producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- 2) renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ;
- 3) favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Structure de la loi :

- 1) Titre IER : DISPOSITIONS TENDANT À L'AMÉLIORATION DE L'ÉQUILIBRE DES RELATIONS COMMERCIALES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE
- 2) Titre II : MESURES EN FAVEUR D'UNE ALIMENTATION SAINE, DE QUALITÉ, DURABLE, ACCESSIBLE À TOUS ET RESPECTUEUSE DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur

- **l'inversion de la construction du prix** : le contrat et le prix associé seront proposés par les agriculteurs, en prenant en compte les coûts de production.
- **les organisations interprofessionnelles devront élaborer et diffuser, dans le cadre de leur missions, des « indicateurs de référence »** des coûts de production et des indicateurs de marché
- **des contrôles et des sanctions sont prévus en cas de non-respect des dispositions.**
- **les renégociations de prix seront facilitées** en cas de fortes variations du coût des matières premières et de l'énergie ;
- **la loi habilite le Gouvernement à légiférer par ordonnance** sur le seuil de revente à perte et l'encadrement des promotions.
- **le seuil de revente à perte sera relevé de 10% sur les denrées alimentaires**, à titre expérimental pour une durée de deux ans. Il doit favoriser un rééquilibrage des marges en faveur des agriculteurs et des PME ;
- **l'encadrement des promotions, en valeur et en volume**, là encore à titre expérimental sur deux ans, sera mis en place sur les denrées alimentaires.
- la disposition relative à **l'interdiction de prix de cession abusivement bas sera élargie** pour être plus effective (dans le cadre d'une ordonnance).

Améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production

- **interdiction des néonicotinoïdes** et de tous les produits à mode d'action identique pour lutter contre la perte de biodiversité et protéger les abeilles ;
- **séparation des activités de vente et de conseil pour les produits phytosanitaires**, et interdiction des rabais, remises et ristournes sur ces produits pour mieux contrôler leur utilisation ;
- **suspension de l'utilisation de dioxyde de titane** dans les produits alimentaires. Cette substance n'a aucune valeur nutritive, elle est utilisée pour des raisons esthétiques ;
- **protection des riverains** à proximité des zones à traitement phytos.

Renforcer le bien-être animal

- **extension du délit de maltraitance animale** en élevage aux activités de transport et d'abattage ;
- **doublément des peines** qui passent de 6 mois d'emprisonnement et 7 500 € d'amende à 1 an et 15 000 € ;
- **les associations de protection animale pourront se porter partie civile** lorsque des contrôles officiels auront mis au jour des mauvais traitements sur les animaux ;
- **désignation d'un responsable de la protection animale** dans chaque abattoir avec le statut de lanceur d'alerte accordé à tout employé ;
- **expérimentation de la vidéo-surveillance** dans les abattoirs volontaires ;
- **interdiction de la mise en production** de tout bâtiment nouveau ou réaménagé d'élevage de poules pondeuses élevées en cages.

Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous

- **50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective** publique à partir du 1er janvier 2022 ;
- **intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire**, avec la possibilité étendue à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire de faire des dons alimentaires ;
- **possibilité d'emporter les aliments ou boissons non consommés** sur place dans les restaurants et les débits de boissons, qui doivent mettre à disposition des contenants réutilisables ou recyclables.

Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire

- **interdiction des contenants alimentaires** de cuisson, de réchauffe et de service en plastique en restauration collective des collectivités locales en 2025 ;
- **interdiction des touillettes et pailles en plastique** dans la restauration, la vente à emporter, les cantines et les commerces alimentaires en 2020 ;
- **interdiction des bouteilles d'eau en plastique** dans les cantines scolaires en 2020.

Focus sur l'article 24 : 50 % de produits durables ou de qualité dans la restauration collective

=> Calcul en valeur

Discussion en
cours sur
l'adaptation aux
DOM

Produits admissibles:

- les produits biologiques ou en conversion (20%) ;
- les produits acquis en prenant compte du coût des externalités environnementales au long de leurs cycles de vie ;
- les produits bénéficiant d'autres signes de qualité ou mentions valorisantes ;
- les produits bénéficiant de l'écolabel « pêche durable » ;
- les produits bénéficiant du logo RUP ;
- les produits issus d'exploitations ayant la certification environnementale (uniquement HVE à compter du 1^{er} janvier 2030) ;
- les produits équivalents.

Actions en cours

- La DAAF a été saisie pour proposer ou non des adaptations aux seuils de la loi EGALIM
- Étude conduite dans le cadre des actions de la DAAF et du projet DIAG'Alim
 - Caractérisation du fonctionnement de la restauration collective et de la structuration de sa chaîne d'approvisionnement
 - Évaluation du potentiel d'approvisionnement en produits locaux, sous SIQO et bio dans la restauration collective
 - Analyse des freins et leviers pour faciliter l'approvisionnement en produits locaux, sous SIQO et bio

=> questionnaires + entretiens



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

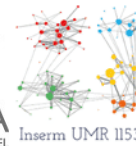
Discussion sur l'approvisionnement de la restauration collective

Tour de table



Avancement du projet NUTWIND

DAAF : Marie-Flore DOYEN – marie-flore.doyen@agriculture.gouv.fr



Comprendre mécanismes de transition nutritionnelle et proposer un répertoire de pistes d'actions à la fois sur l'offre et les comportements

- 1) Evaluer la situation nutritionnelle sous l'angle des consommations et de l'offre sur 20 ans en Martinique et Guadeloupe
- 2) Comprendre les déterminants des comportements alimentaires des consommateurs, avec différentes approches (sensoriels, sociaux, économiques, ...)
- 3) Comprendre les déterminants de l'offre alimentaire (stratégies des acteurs, accords commerciaux, ...)
- 4) Evaluer les stratégies d'interventions et politiques au niveau des consommateurs et au niveau de l'offre les plus pertinentes et appropriées aux Antilles

Transition nutritionnelle aux Antilles

Aux Antilles, part aliments importés ↗ et utilisation des produits agricoles domestiques faible

➔ Capacité d'avoir un régime alimentaire diversifié limitée par l'accès physique aux choix d'aliments riches en nutriments et disponibilité de produits alimentaires peu coûteux, pauvres en nutriments élevée (FAO; 2015)

En **Martinique** et **Guadeloupe**:

- ✓ Export de produits traditionnels et import d'aliments pour population ou intrants pour l'industrie locale : ratio de dépendance alimentaire 61% et 69%
- ✓ Augmentation des valeurs pour aliments importés due à ↗ des prix, malgré ↘ quantités d'aliments importés depuis 2008
- ✓ Prix des produits alimentaires + 26% et +22% / France métropolitaine ➔ bouclier Qualité-Prix en 2013 (101 produits alimentaires avec prix fixés)

Aucune étude sur l'évolution et l'expansion de l'offre alimentaire et la disponibilité alimentaire dans les Antilles françaises

Structure du projet

WP1: Etat des lieux sur situation nutritionnelle

- Multiple caractérisation des CA
- Evolution
- Identification des groupes à plus haut risque nutritionnel

Nutrition, Epidémiologie

WP2: Déterminants des comportements alimentaires (CA)

- Effet de l'environnement alimentaire sur les CA
 - Effet des déterminants sensoriels sur les CA
 - **Arbitrages des consommateurs entre dimensions sensorielle, prix, caractéristique nutritionnelle, ...**
- Sciences sensorielles, Economie, Sociologie, Nutrition**

WP4: Stratégies pour améliorer la sécurité nutritionnelle

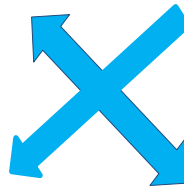
- Identification des changements alimentaires
- Définition des objectifs d'amélioration et des actions pour les atteindre
- **Evaluer les pistes d'actions pertinentes par recherche participative avec les acteurs**
- **Recommandations pour actions**

Tous les partenaires

WP3: Déterminants de l'offre alimentaire

- Évolution des importations et de la production locale sur 20 ans (quantité, nutrition, prix)
- Organisation du circuit d'offre alimentaire et stratégies des acteurs
- **Identification des marges de manœuvre pour améliorer qualité nutritionnelle (reformulation)**

Economie, Nutrition



Implication de la DAAF

Caractérisation de l'offre alimentaire aux Antilles

- Relevés de valeurs nutritionnelles et de prix en grandes surfaces (GMS) dans 4 secteurs de produits jugés fortement contributeurs aux apports en sel, en sucre et en matière grasse
- Enquêtes qualitative sur les évolution de l'offre en GMS
- Analyse territoriale de l'offre alimentaire => relevés + entretiens

Identification des préférences alimentaires des antillais et antillaises

- Enquête NUTRIPAM

<https://etudenutriparm.fr/>



NUTRIPAM
— LA GRANDE ENQUÊTE —



Présentation du projet DIAG'Alim

DAAF : Marie-Flore DOYEN – marie-flore.doyen@agriculture.gouv.fr

Cadre général

- Séminaire DEAL/DAAF 2017 sur la transition écologique (ODD ateliers/levier de transition : métiers verts et souveraineté alimentaire).
- Réunion en octobre 2018 sur le Programme National pour l'Alimentation
- Supports juridique et institutionnel
 - ⇒ agenda politique et législatif nous encourage à travailler ensemble
 - International : Objectifs du développement durable et Décennie pour la nutrition (2016-2025)
 - National : PNA, PNNS, Loi EGAlim, loi TECV, FREC etc.
 - Local : Assises de lutte contre le gaspillage, PAT du Conseil départemental et de la CANGT, CRALIM
 - ⇒ projets de recherche en cours (NuTWind, Expertise collective, KANNARI 2), mais conduits principalement à distance
 - ⇒ Emergence de projets territoriaux/besoin de davantage de cohérence entre les politiques publiques locales
- AAP CGDD « Economie Verte » 2018-2019

Garantir la cohérence des politiques publiques locales

La Guadeloupe fait face à des problématiques alimentaires et agricoles majeures

Les crises sociales, économiques et énergétique peuvent fragiliser la sécurité alimentaire en Guadeloupe

Garantir une gouvernance territoriale de l'alimentation partagée avec les acteurs locaux

L'alimentation est un sujet transversal et multisectoriel nécessitant une gouvernance multiacteurs

Émergence de nombreuses initiatives alimentaires portées par une grande diversité d'acteur guadeloupéen

Garantir la cohérence des politiques publiques locales

L'alimentation devient un enjeu des politiques publiques

La collaboration des services de l'État et collectivités est encouragée par l'agenda politique et législatif

Plusieurs politiques publiques locales en lien avec l'alimentation s'entrecroisent

Comprendre les déterminants d'une alimentation saine et durable en Guadeloupe

Le fonctionnement du système alimentaire guadeloupéen est mal connu

Plusieurs études nationales sont conduites en Guadeloupe

Les acteurs locaux sont des sources d'information insuffisamment sollicitées

Comment permettre une coordination territoriale des actions en lien avec l'alimentation pour maximiser notre impact ?

PILIER 1 : Diagnostic stratégique du système alimentaire de l'archipel guadeloupéen

Objectifs :

- créer un outil d'aide à la décision permettant aux décideurs guadeloupéens de définir les enjeux prioritaires du territoire et d'identifier les actions à mettre en place
- récolter l'information directement auprès des acteurs locaux
- animer la dynamique autour de l'alimentation en Guadeloupe

Zone d'action :
l'archipel guadeloupéen

PILIER 2 : Ateliers de prospective et d'action

Objectifs :

- rédiger des axes stratégiques co-portés par une majorité d'acteurs du territoire
- initier l'élaboration de projets opérationnels multi-sectoriels répondant aux enjeux du territoire
- rédaction d'un appel à projets commun « Alimentation durable »

Zone d'action :
EPCI et communes

PILIER 3 : Démarche d'écologie industrielle rurale

Objectifs :

- stimuler les échanges de ressources (énergie, matières, co-produits...) entre entreprises agricoles et agroalimentaires

Zone d'action :
EPCI



Point sur les Projets alimentaires territoriaux (PAT)

DAAF : Marie-Flore DOYEN – marie-flore.doyen@agriculture.gouv.fr

Qu'est ce qu'un projet alimentaire territorial ?

*Outil pour accompagner les acteurs du territoire
dans la transition
vers des systèmes agricoles et alimentaires plus durables*

« Identifier ensemble les problématiques alimentaires du territoire et définir ensemble les solutions à mettre en place »

« Les projets alimentaires territoriaux (...) sont **élaborés de manière concertée** avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un **système alimentaire territorial** »



Une méthode en trois étapes

1/ **Diagnostic** partagé du système alimentaire du territoire
=> identifier les acteurs du territoire, mieux comprendre les dynamiques en place et identifier les problématiques locales

2/ Élaborer un **cadre stratégique et opérationnel** co-porté par les acteurs du territoire

3/ Stimuler la réalisation de **projets multi-acteurs et multi-sectoriels**

Les outils disponibles

➤ Accompagnement technique :

- Réseaux : RnPAT/Terres en villes, IUFN, Régions de France
- Services déconcentrés des ministères (DAAF, DEAL)
- Recherche et enseignement : INRA / CIRAD / Université des Antilles

➤ Sources de financement

- Appel à projets annuel du Programme National pour l'Alimentation (prochain : octobre 2019)
- Programmes européens (LEADER, FEADER) => Région
- Fondations

=> <http://rnpat.fr/2018/10/05/vient-de-paraitre-le-guide-methodologique-construire-une-strategie-de-financement-dun-projet-alimentaire-territorial/>

Et en Guadeloupe ?

- Plusieurs collectivités engagées dans des démarches PAT
- Différentes échelles d'action (archipel guadeloupéen/Communautés d'agglomération)
- Projets autour de l'agrotransformation

Et dans les DOM?

Martinique : Une commune engagée dans la démarche PAT (lauréat AAP PNA 2017). Accompagnement par l'association des Cols Verts



Discussion sur les orientations et priorités à donner à la politique de l'alimentation en Guadeloupe

Echanges



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Points divers

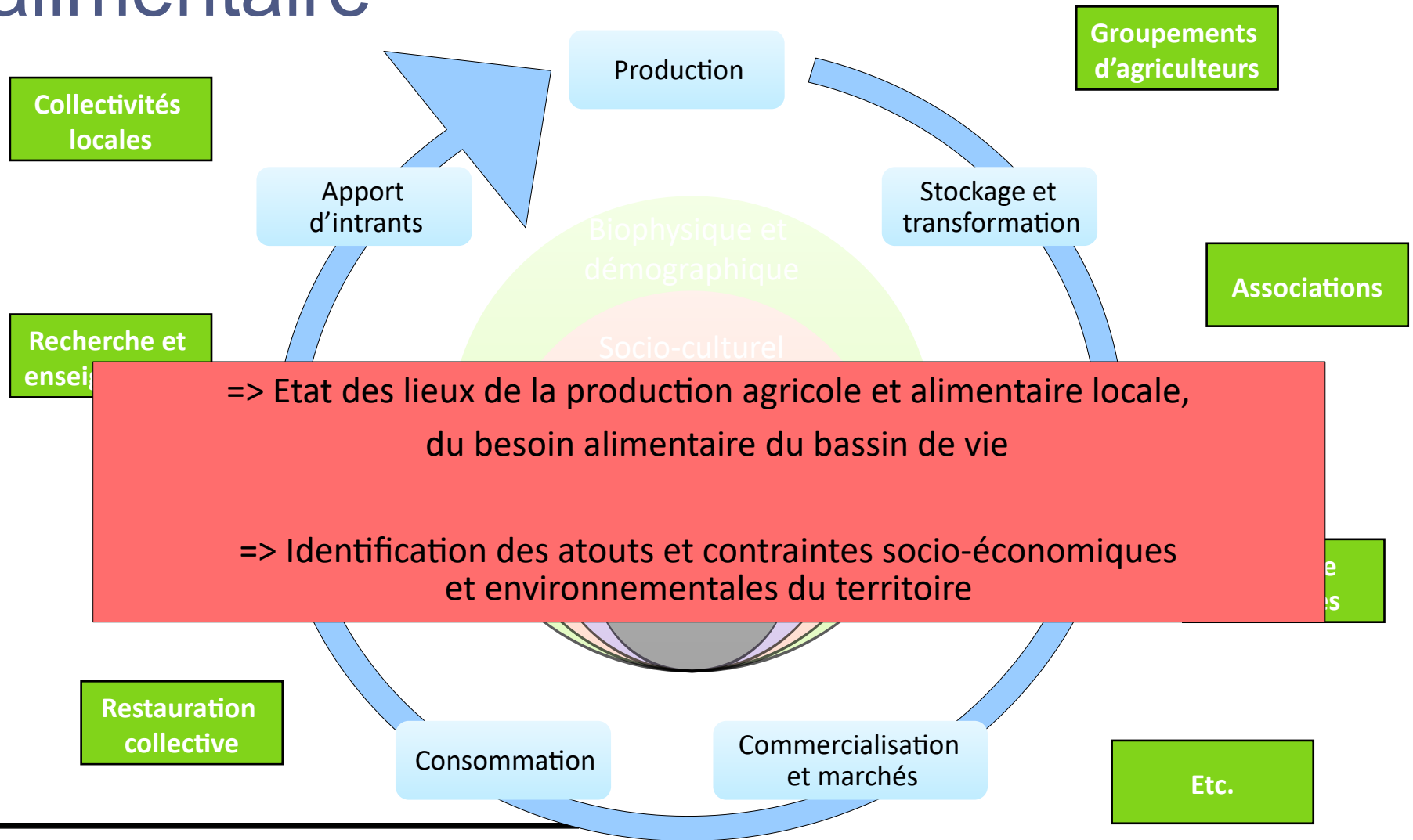
Echanges



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Conclusion

Etape 1 : Diagnostic du système alimentaire



Étape 2 : Élaboration d'un cadre stratégique et opérationnel

- Organisation d'ateliers regroupant les acteurs du territoire => construction d'une vision commune autour d'un idéal de système alimentaire

« vers quel modèle de système alimentaire nous avons envie de nous orienter ? »

- Deux livrables :
 - une stratégie alimentaire territoriale
 - un plan d'action déclinant cette stratégie

=> outil de **décloisonnement des politiques publiques** au niveau local, **approche globale** et cohérente autour du sujet fédérateur que constitue l'alimentation



Étape 3 : Stimuler la réalisation de projets locaux multi-acteurs et multi-sectoriels

« Des actions construites au plus près des citoyens, répondant aux spécificités du territoire »

Co-construction d'actions partenariales répondant à des enjeux :

- **environnementaux** : développement de la consommation de produits locaux et de qualité, valorisation d'un nouveau mode de production agroécologique, préservation de l'eau, des surfaces agricoles et des paysages, lutte contre le gaspillage alimentaire
- **économiques** : structuration et consolidation des filières dans les territoires, rapprochement de l'offre et de la demande, maintien de la valeur ajoutée dans les territoires, installation d'agriculteurs et préservation des espaces agricoles
- **sociaux** : éducation alimentaire, création de liens, accessibilité sociale, don alimentaire, valorisation du patrimoine, bien vivre ensemble,